

SOMMAIRE

Introduction	3
Le projet	4
Les enfants de 6 à 11 ans	5
Mon ACEM favorise l'autonomie de l'enfant	6
Mon ACEM prend en compte le bien-être et le rythme de l'enfant	8
Mon ACEM est inclusif	10
Mon accueil est au cœur de l'environnement de l'enfant	12
Les temps d'accueil	14
Les locaux	15
Animateurs... ..	17
Les équipes	18
Evaluation	19
Liens utiles	22



Les orientations pédagogiques et éducatives de la Ville de Molsheim, s'inscrivent dans une politique globale d'actions en faveur de l'enfance où le temps de loisirs est considéré comme un espace éducatif singulier complémentaire de la vie familiale et de l'école.

Nous souhaitons proposer des accueils collectifs éducatifs de mineurs (ACEM) où l'enfant peut grandir à son rythme, construire des relations qui favoriseront son épanouissement, développer son autonomie et être acteur de ses temps selon ses choix.

Nous insisterons sur la notion de plaisir et de bien-être, de l'importance de partager ces temps avec les copains, de construire ses loisirs au rythme des envies et des projets communs.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide, la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences ». Françoise DOLTO

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre.

Vivre ensemble, c'est favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses.

Vivre ensemble, c'est apprendre à écouter les autres, ses idées, ses envies et à respecter cette parole. C'est en valorisant l'écoute que nous permettrons à l'enfant de s'exprimer et à être entendu.

Vivre ensemble, c'est aussi partager des moments de vie collective. C'est en faisant de ces temps des moments où la politesse est de rigueur que l'enfant prend conscience de la notion de respect.



LE PROJET

A quoi sert le projet pédagogique ?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques diffèrent sur chaque accueil en fonction des locaux, de l'environnement, du public, mais surtout des personnes qui les font vivre : Par exemple, un des axes forts de ce projet est de permettre à chacun de construire sa journée de loisirs en fonction de ses besoins et de ses envies...

Comment le déchiffrer ?

Sa forme est très simple : Pour chaque thème, des questions posées par l'équipe d'animation et les réponses qui en découlent. Ce document est très général, car il s'inscrit sur un long terme et peut évoluer en fonction des publics mais aussi des personnes qui le font vivre.

Qui l'élabore ?

Les directeurs des accueils en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet éducatif, qui lui, est rédigé par la Direction Scolaire et Périscolaire de Molsheim.

A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, partenaires... Il peut être téléchargé sur le site internet de la Direction Scolaire et Périscolaire : www.ssp.molsheim.fr
Des informations sont régulièrement postées sur le blog de la DSP afin de tenir les familles informées de toutes les animations, projets et activités des structures.

Quelles sont les notions abordées ?

Nous avons souhaité rédiger un document simple à comprendre et le plus complet possible, afin de vous permettre de découvrir :

- Les envies et les ambitions qui animent les équipes pédagogiques
- Les projets proposés aux enfants
- Les valeurs que nous voulons inculquer et développer

LES ENFANTS DE 6 A 11 ANS

Les enfants de 6 à 11 ans ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leurs pensées, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Ils sont dans une période où ils cherchent à maîtriser leur corps et leur esprit. Ils se fatiguent vite mais récupèrent tout aussi vite. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, et surtout, leur santé et leur épanouissement.

Les besoins ne sont pas à prendre à la légère : ils sont fondamentaux. Leur satisfaction garantit un développement harmonieux de la personne.

Les besoins des enfants
de 6 à 11 ans,
de quoi parle-t-on ?



MON ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF DE MINEURS FAVORISE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT



Objectif général :

Développer progressivement l'autonomie de l'enfant, dès le CP, en fonction des capacités de chacun, à travers différents jeux et la vie quotidienne tout au long de l'année.

Les actions :

- **Mise en place d'un self et gestion du temps de repas :** Lors du temps du midi, le self permet aux enfants de se responsabiliser et de mieux gérer leurs besoins personnels. C'est également un moyen de rendre le temps du repas plus ludique. Chaque enfant débarrasse son plateau ainsi que ses déchets. Cela les responsabilise sur une action de la vie quotidienne. L'enfant est acteur de son rythme de repas en ayant la possibilité de sortir de la salle de restauration lorsqu'il le souhaite.
- **Le salon de l'autonomie :** Des coins permanents sont aménagés afin que chaque enfant ait la possibilité de se divertir en fonction de ses envies.
- **Le choix des activités :** Chaque jour plusieurs activités sont proposées par l'équipe d'animation et l'enfant est libre de se diriger vers celles qu'il souhaite faire.
- **Participation :** Il est important que les idées d'activités des enfants soient intégrées au planning. Régulièrement des temps de paroles seront menés pour faire émerger ces idées et les mettre en place.
- **Implication :** Certains enfants ont des passions, des talents, les animateurs leur proposeront de les présenter lors de soirées « jeunes talents » où les volontaires pourront montrer ce qu'ils savent faire (musique, danse, chant, bricolage). Un enfant peut aussi décider de mener une activité aidé d'un animateur.
- **Les conseils périscolaires :** Ils permettent aux enfants de créer un lien avec l'équipe d'animation et de devenir acteurs engagés dans leur accueil. C'est un moment privilégié qui lie convivialité et développement de la citoyenneté, de l'autonomie et de la responsabilisation.

Chaque enfant peut profiter d'une liberté dans la gestion de la vie quotidienne de l'accueil de loisirs. Le rôle de l'animateur est de le guider afin de s'assurer qu'il reste dans le cadre mit en place par la structure.

MON ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF DE MINEURS PREND EN COMPTE LE BIEN-ETRE ET LE RYTHME DE L'ENFANT



Objectif général :

Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs selon ses choix et son rythme personnel.

Les actions :

- **La bienveillance** : La bienveillance implique le respect du rythme de l'enfant et de ses besoins physiologiques et affectifs. Chaque animateur se doit d'avoir une attitude bienveillante envers les enfants en étant dans la discussion et en s'assurant de leur sécurité physique et moral.
- **Les encouragements** : L'enfant a besoin d'être encouragé et valorisé au quotidien. Cela l'aide à développer son estime de soi et sa confiance en lui-même.
- **Les émotions** : Aider l'enfant à mieux comprendre ses émotions, avoir des pistes pour mieux l'accompagner et lui permettre de mieux communiquer.
- **Le respect du rythme** : L'animateur joue un rôle de soutien. Il se doit d'aider et d'accompagner les enfants au quotidien mais sans jamais faire les choses à leur place.
- **Développement des capacités** : L'enfant a la possibilité de se développer en apprenant de nouvelles choses à travers diverses activités de proposées tout au long de l'année.
- **Activités diversifiées** : Les équipes veillent à proposer des activités variées pour nourrir la curiosité des enfants et leur laisser le choix. Aucune activité n'est obligatoire afin de respecter les envies de l'enfant.
- **Le temps du repas** : la mise en place du self permet à l'enfant de manger à son rythme et dans le calme.

L'équipe d'animation se doit de veiller au bien-être de l'enfant tout en préservant le rythme personnel de chacun. L'encadrant fait office de support sur lequel l'enfant peut s'appuyer pour trouver son équilibre.

MON ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF DE MINEURS EST INCLUSIF



Objectifs généraux :

- *Permettre aux enfants en situation de handicap d'être accueillis, accompagnés dans notre structure.*
 - *Changer les regards face aux handicaps.*
-

Les actions :

- **Convention avec l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace :** Une convention a été signée avec l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace pour l'inclusion et l'accueil des enfants de l'ULIS Autisme de l'école de la Monnaie sur certains temps d'accueils périscolaires, notamment le temps de restauration scolaire.
Pendant ces temps, les enfants sont sous la responsabilité du SESSAD TSA 67 et encadrés par des professionnels, salariés de l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace, affectés à cette mission et une Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap (AESH).
- **Référent handicap :** La DSP a nommé un référent handicap qui s'occupe de faire le lien avec les familles, l'école, les équipes et les enfants (prise de contact avec les différents acteurs qui participent à cette inclusion). La DSP compte également dans ses équipes d'animateurs formés (diplôme de moniteur éducateur, notamment)
- **AESH :** La mairie de Molsheim a recruté une AESH qui accompagne les enfants en situation de handicap.
- **Aménagement des locaux :** Nos locaux sont aménagés pour accueillir des enfants en fauteuil roulant. Nous disposons d'un ascenseur, de portes larges. Des chaises spécifiques sont aussi disponibles suivant les besoins des enfants (chaises plus hautes etc.)
- **Formation :** Les équipes sont formées par le CNFPT et sensibilisées à la question de la prise en charge du handicap (lien avec les associations Jeunesse en Plein Air et Nouvel Envol)

L'ensemble des acteurs des ACEM est accompagné pour mener à bien à ces objectifs et ces actions afin d'inclure et d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

MON ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF DE MINEURS PREND EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENFANT



Objectif général :

Permettre à l'enfant de se confronter aux particularités du milieu dans lequel il évolue.

Les actions :

- **Les activités** : L'équipe d'animation propose régulièrement des activités favorisant la collaboration, la solidarité ainsi que le vivre ensemble à travers des grands jeux, des activités sportives et manuelles et autres animations.
- **Grandir dehors** : Tout au long de l'année, la majeure partie des activités se déroulent à l'extérieur, quel que soit le temps. Cela permet de recréer un lien avec la nature et l'environnement dans lequel l'enfant évolue. Ainsi, il apprend que l'on peut également s'amuser avec peu en utilisant ce que la nature nous donne.
- **L'UNICEF** : La ville de Molsheim a obtenu le titre « Ville amie des enfants » pour ce mandat. De ce fait, nous travaillons en étroite collaboration avec l'UNICEF, notamment autour des droits de l'enfant à travers diverses manifestations.
- **La gestion des déchets** : Des actions sont menées pour lutter contre le gaspillage. Un compost a été mis en place pour les déchets végétaux. Des serviettes en tissus sont également utilisées pendant les temps de repas. Par ailleurs, la ville de Molsheim s'est engagée dans la démarche zéro plastique.
- **Le recyclage** : Nous utilisons beaucoup de matières premières recyclables telles que des dosettes de café, du tissu, bois... afin de leur donner une seconde vie. D'autre part, les agents de restauration veillent à utiliser les produits non consommés (fruits, yaourts, pain...) en les retravaillant pour proposer de nouvelles choses aux enfants.
- **Les familles** : Nous tenons à entretenir un lien étroit avec les familles. Pour cela nous proposerons régulièrement des conférences, des soirées à thèmes ainsi que la participation à des projets communs.

LES TEMPS D'ACCUEIL

Accueils périscolaires : En semaine scolaire, du lundi au vendredi (hors mercredi)

Matin	7h15 à 8h15
Midi	Sans repas : 11h45 à 12h15 Avec repas : 11h45 à 14h
Soir	16h30 à 18h30

Accueils périscolaires : En semaine scolaire, le mercredi

Journée	07h15 à 18h30
Avec ou sans repas	07h15 à 12 h Ou 14h à 18h30 (Demi-journée possible)

Accueils de loisirs : Pendant les périodes de vacances scolaires

Journée (avec ou sans repas)	07h15 à 18h30
---	---------------

LES LOCAUX

Ils répondent aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité requises notamment par les règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, par les règles générales de construction et par le règlement sanitaire départemental en vigueur.

Les locaux sont dédiés aux ACEM.

D'une manière générale, les espaces intérieurs comportent :

- Des salles d'activités
- Une bibliothèque avec des livres de tout type, cette salle servant également de salle de repos
- Une salle informatique,
- Deux salles de repas organisées sous forme de self,
- Des sanitaires adaptés à l'âge et au nombre d'enfants,
- Un bureau muni d'un téléphone fixe permettant d'alerter rapidement les secours et les organismes qui doivent intervenir en cas d'urgence.

A proximité :

Un gymnase et une aire de jeux pour effectuer les activités sportives

Le lieu d'accueil : Maison des Elèves - 2 rue Charles Mistler, 67120 MOLSHEIM

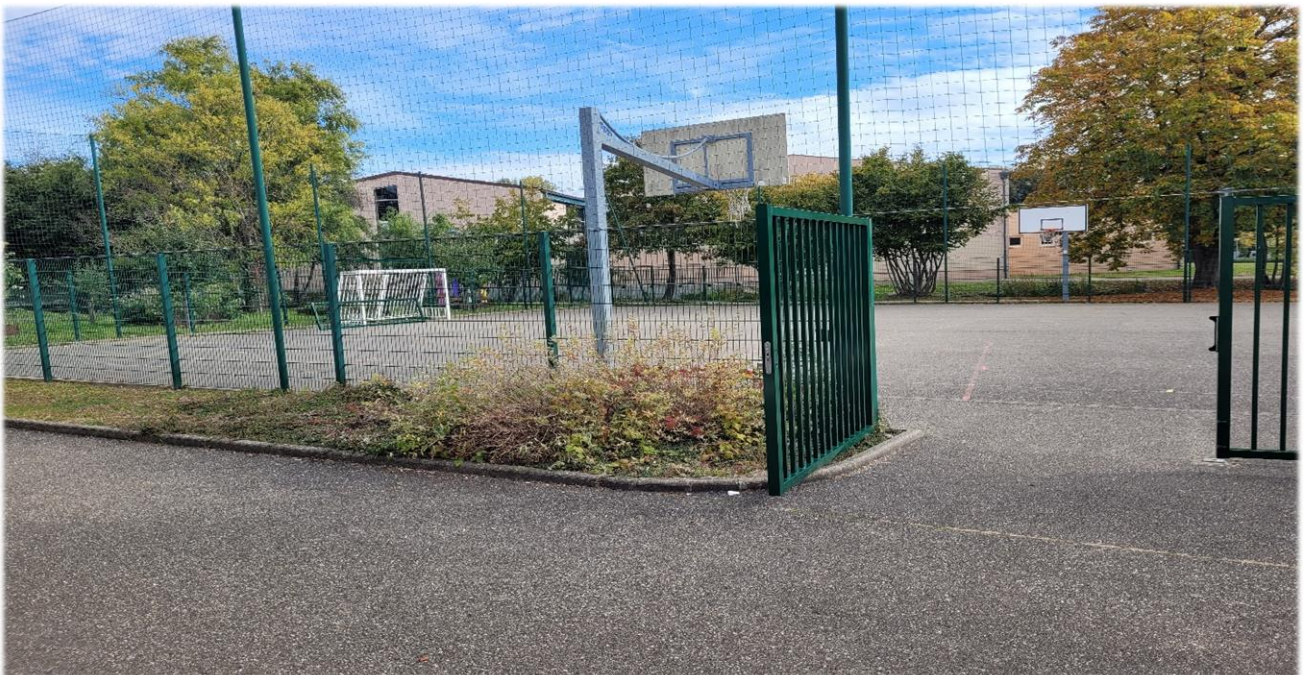
Accueil périscolaire - N° déclaration : 0670496AP000422

Accueil de loisirs - N° déclaration : 0670496CL000222

Les bâtiments sont classés en ERP du 1er groupe de 3ème catégorie de type R-N.

Les cuisines répondent aux exigences fixées par la réglementation applicable en matière de restauration collective. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et font l'objet de visites régulières de la Commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement chef-lieu.





ANIMATEURS...

« Le contact avec le public, la qualité des relations humaines, l'engagement social, l'altruisme, la défense des valeurs universelles associées à une profession où la routine n'existe pas et où l'idée de créer prend tout son sens ».

L'animateur en ACEM prend en charge les enfants pendant les périodes périscolaires et/ou extrascolaires tout au long de l'année.

Il intervient pour proposer des activités et des animations de groupe. Son rôle est de varier les loisirs en développant les capacités de chaque enfant. Les compositions artistiques, le bricolage, le sport et les jeux coopératifs font donc partie des propositions faites par ce professionnel de l'enfance.

Le rôle de l'animateur et/ou de l'animatrice consiste à :

- Organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- Encourager et accompagner la prise de responsabilités tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,
- Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,
- Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants et des adolescents eux-mêmes,
- Accompagner les enfants et les adolescents dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

L'animateur ou l'animatrice est un membre responsable d'une équipe solidaire qui bénéficie du soutien d'un directeur ou d'une directrice et au sein de laquelle différents rôles complémentaires sont assumés.

Au sein de cette équipe il ou elle intervient en cohérence avec les autres intervenants, en se référant à la réglementation des ACEM et aux projets de la structure dans laquelle il ou elle agit.



L'ÉQUIPE

MAISON DES ÉLÈVES



Responsable des accueils périscolaires - Maison des élèves : Jérôme RAPP

Ecole élémentaire de la Monnaie :

Responsable adjointe : Charlène HEITZLER

Animateurs : Jimmy, Fabrice (manquant sur la photo), Cindy, Jocelyne, Nathan, Michèle (manquante sur la photo).

Ecole élémentaire des Tilleuls :

Responsable adjoint : Tanguy WEBER

Animateurs : Marlène, Virginie, Anna, Maurice (manquant sur la photo), Flavien, Elise.

Responsable et référent handicap : Baptiste SCHAEFFER

Agents polyvalents : Cécile, Krisnen, Glenda et Lyès

EVALUATION

L'évaluation est un acte important car elle permet de mieux comprendre ce qui a été réussi, mais aussi de faire le point sur les erreurs commises, dans le but d'améliorer les actions futures.

Nous évaluons quotidiennement notre projet pédagogique afin d'apprécier si :

- ✓ Les objectifs visés par le projet pédagogique ont été atteints ?
- ✓ Les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces ?

Voici une liste des critères d'évaluation que nous nous sommes fixés pour cette année :

AUTONOMIE

Avec les enfants :

- Les enfants débarassent leurs plateaux ainsi que leurs déchets
- Les enfants sortent de la salle lorsqu'ils le souhaitent
- Les enfants se dirigent instinctivement vers le salon de l'autonomie lorsqu'ils en ressentent le besoin
- Les enfants effectuent l'activité qu'ils souhaitent faire
- Les enfants expriment les désirs et les envies de leurs camarades lors des conseils périscolaires.
- Les enfants proposent des idées d'activités.

Avec les parents :

- Les parents communiquent à l'équipe l'évolution des capacités de leur(s) enfant(s).
- Ils observent les changements et les progrès à la maison.

Avec les animateurs :

- Les animateurs prennent davantage en compte les envies des enfants et adaptent les plannings d'activités.
- Les animateurs sont davantage accompagnateurs et ne font pas à la place de l'enfant.
- Les animateurs interviennent moins auprès des enfants pour leur rappeler les notions d'entraide et de solidarité.
- Les personnels de service proposent des activités cuisine et anti-gaspillage.

BIEN-ÊTRE ET RYTHME DE L'ENFANT

Avec les enfants :

- Les enfants ont appris de nouvelles choses tout au long de l'année
- Les enfants ont le choix de l'activité qu'ils souhaitent faire
- Les enfants mangent à leur rythme
- Les enfants mangent dans le calme
- Les enfants ont confiance en leurs capacités
- Les enfants se sentent en sécurité au périscolaire

Avec les parents :

- Des retours sur la journée des enfants sont faits aux parents
- Ils observent auprès de leur(s) enfant(s) le souhait de prolonger le temps du périscolaire lorsqu'ils viennent le(s) récupérer

Avec les animateurs :

- Les animateurs adoptent un comportement bienveillant envers les enfants
- Les animateurs échangent et discutent avec les enfants
- Les animateurs encouragent et valorisent les enfants au quotidien
- Les animateurs accompagnent les enfants sans jamais faire les choses à leur place
- Les animateurs veillent à donner une place à chaque enfant



L'ENVIRONNEMENT DE L'ENFANT

Avec les enfants :

- Les enfants participent régulièrement à des activités de collaboration et de solidarité
- Les enfants arrivent à s'épanouir avec peu
- Les enfants arrivent à jouer avec ce que la nature lui offre
- Les enfants participent à plus d'activités extérieures qu'intérieures
- Les enfants étaient au moins 1 fois par semaine dehors pour effectuer une activité nature

Avec les parents :

- Les familles participent à la collecte du matériel de recyclage (boîtes, papier journal..)
- Les parents ont participé à des projets ainsi qu'à des conférences
- Les parents ont pu profiter régulièrement d'articles et de photos sur le blog

Avec les animateurs :

- Les animateurs proposent régulièrement des activités de collaboration et de solidarité
- Les agents de restauration réutilisent les aliments non consommés
- Les animateurs utilisent du matériel de récupération pour les activités manuelles
- Les animateurs se mettent en collaboration avec l'UNICEF et les différents partenaires de la ville

<<L'enfant a un esprit capable d'absorber la connaissance. Il a le pouvoir de s'instruire tout seul.>>

Maria MONTESSORI



LIENS UTILES

Informations :

Site internet de la ville de Molsheim, onglet Direction Scolaire et Péricolaire :
<https://www.molsheim.fr/loisirs/animation-enfance.htm>

Inscription(s) :

via le portail famille : <https://molsheim.kiosquefamille.fr/>

Blog, informations et actualités sur les différents accueils de loisirs :
www.ssp.molsheim.fr

Contacts :

Téléphones : 03.88.49.58.37 / 07.64.56.03.76

Mail : mde@molsheim.fr

